



MORIN-HEIGHTS
1855

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné:

Que le conseil, lors de la session ordinaire qui aura lieu le mercredi le 14 février 2018 à 19h30 à la salle du Conseil au 567, chemin du Village, Morin-Heights, statuera sur la demande suivante:

Site	Lot 3 737 098 (3, rue Bellevue)
Zone	37
Nature	Une décision favorable du conseil aura pour effet de réduire la superficie d'un lot dérogatoire afin d'élargir l'emprise de la rue Bellevue ce qui est contraire aux dispositions du règlement de lotissement numéro 417.
Effet	Réduire la superficie de 1718,4 m ² à 1684,3 m ² pour un lot avec service d'aqueduc;

Que les personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Morin-Heights le 25 janvier 2018

Secrétaire-trésorier adjoint Deputy Secretary-treasurer

Michel Grenier

PUBLIC NOTICE MINOR EXEMPTION

PUBLIC NOTICE is hereby given

That Council, at the regular meeting to be held on Wednesday, February 14th, 2018 at 7:30 p.m. in the Council meeting room at 567 Village Road, Morin-Heights, will statue on the following request:

Site	Lot 3 737 098 (3, Bellevue Street)
Zone	37
Type	A favourable decision from council will have for effect to reduce the lot area of a non-confirming lot in order to increase the Bellevue road allowance which is contrary to the regulations of the Subdivision by-law number 417.
Effect	Reduce the lot area from 1718.4 m ² to 1684.3 meters for a lot with served by the aqueduct network;

That any person or organisation affected by the above may be heard regarding this minor exemption request.

Given at Morin-Heights, January 25, 2018

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que le présent avis a été publié en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 25 janvier 2018.

Michel Grenier


Secrétaire-Trésorier adjoint